



Observatoire national
de la vie étudiante

INFOS

n 22

Octobre
2009

POLITIQUES DE VIE ÉTUDIANTE DES UNIVERSITÉS

Enquête auprès d'établissements et de leurs services communs

Guillaume Houzel et Florence Kunian¹

La diversité des situations et des dispositifs, la dissémination des informations à collecter auprès de nombreux services ont conduit l'équipe en charge de cette enquête à trois longues années d'investigation. Plusieurs défis ont dû être relevés dont celui, pas si simple tant la question fait débat, de définir ce qui relève d'une politique de vie étudiante. Mais aussi, celui d'établir un panorama de la situation dans un monde en évolution.

Cet OVE Infos présente une synthèse des résultats de cette enquête conduite entre 2005 et 2008, à la demande de l'Observatoire de la vie étudiante et en partenariat avec la Conférence des présidents d'université (CPU), à laquelle près de 70 universités ont participé. Les résultats complets sont disponibles dans l'ouvrage « Politiques de vie étudiante des universités » publié à la Documentation française dans la collection « Panorama des savoirs ».

L'intérêt actuel des universités françaises pour la vie étudiante rompt avec une longue tradition de négligence. Au contraire de ce qu'offrent à voir d'autres pays, la communauté universitaire était celle des enseignants, les étudiants demeurant assez marginaux. La primauté de la recherche sur l'éducation est attestée par les expressions « activités de recherche » et « charge d'enseignement » pour désigner les missions des enseignants-chercheurs. L'appareil institutionnel moderne n'invitait pas l'université à se préoccuper du sujet délégué aux établissements spécifiques que sont les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). L'affirmation du rôle prépondérant de l'Etat et la mise en retrait des collectivités locales entre 1950 et 1990 a renforcé cette situation. Cette période a d'ailleurs vu se multiplier des transpositions incomplètes des campus à l'anglo-saxonne : implantés loin de la ville et dépourvus de lieux de vie.

Ce n'est pas que toute action ait été impossible. De la loi Faure (1968), les universités ont reçu la capacité de créer des services centraux gérant les actions au bénéfice des étudiants. La loi Savary (1984) puis la politique de contractualisation ont conforté ces instruments et mis en valeur quelques priorités, de la vie culturelle à l'insertion professionnelle. De ce point de vue notamment, la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (2007) s'inscrit dans une continuité évidente.

Ce n'est pas non plus que les analyses aient manqué. Certes, en France, l'Observatoire national de la vie étudiante n'a été créé qu'en 1989, tandis que ses équivalents allemands ou scandinaves œuvrent depuis les années 1950. Mais dès la fin de cette décennie ont commencé à être publiées des enquêtes sociologiques ou des textes politiques² montrant, au moins, l'influence des conditions matérielles de vie sur la réussite et l'épanouissement des jeunes générations.

Notes

- ¹ Guillaume Houzel est enseignant à l'Institut d'Études Politiques de Paris et a présidé l'Observatoire de la vie étudiante de 2001 à 2008. Florence Kunian conseille l'adjoint au Maire de Paris chargé de l'innovation, de la recherche et des universités.
- ² On peut citer à titre d'exemples : *Recherches Universitaires*, revue éditée par la MNEF qui consacrait en 1964 un numéro entier à la publication d'une grande enquête sur le budget de l'étudiant (« Le budget de l'étudiant », in *Recherches universitaires*, n° 6 spécial, 1964) ; Bourdieu P. et Passeron J.-C., *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964 ; « Manifeste pour une réforme démocratique de l'enseignement supérieur », *Cahiers de l'UNEF*, n°7, supplément à *UNEF-Information*, 1964.

(suite de la page 1) La massification des effectifs à partir du milieu des années 1980 a conduit à un changement d'optique progressif mais profond. L'entrée à l'université de nouveaux étudiants, loin des canons des « héritiers », a rendu plus nécessaire encore l'invention de politiques innovantes pour accompagner les parcours des étudiants, favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des diplômés.

Autour de 1990 il faut noter, outre la création de l'OVE, l'engagement du plan « Université 2000 », auquel souscrivent les collectivités territoriales et qui prend en compte la vie étudiante, l'appel à projet « universités et ville », qui contribue à l'évolution des regards tant sur les étudiants que sur l'urbanisme universitaire, le rapport Miquel sur les bibliothèques, le plan social étudiant sur les aides, etc.

La stagnation des effectifs universitaires³ qui survient dès 1995 n'entraîne pas de retour en arrière. A l'accueil de nouveaux publics succède l'enjeu de l'attractivité locale, nationale et internationale. Les régions et les villes accroissent leur investissement et, malgré l'échec des commissions de site esquissées vers 1998, la territorialisation des établissements s'approfondit. La circulaire de 2001 visant à généraliser les bureaux de la vie étudiante expose une conception ambitieuse des défis à relever.

La vie étudiante à l'Université

Selon qui s'en préoccupe, la « vie étudiante » a des acceptions variées. La dimension sociale (logement, bourses, restauration) est la première référence, traitée par le réseau des œuvres universitaires.

La notion s'étoffe sur les campus où les universités l'agglomèrent dans tout ce qui relève de leur animation : culture, sport et vie associative. L'accueil, l'information, l'orientation, l'accompagnement pédagogique jusqu'à l'insertion professionnelle constituent un bloc péri-pédagogique rarement considéré comme une composante de la vie étudiante par les établissements, bien qu'il s'agisse également de services aux étudiants entourant la dispense d'enseignements. L'accueil des publics spécifiques, étudiants handicapés, étudiants étrangers en programmes d'échange est pensé de façon péri-administrative. Les services de prévention et de promotion de la santé, systématiquement présents mais spécialisés et uniques, occupent une place isolée dans les politiques de vie étudiante qui sont envisagées localement. A bien des égards, les services sportifs sont dans la même situation, rarement connectés aux autres services universitaires. Les services culturels revendiquent une place dépassant le simple cadre de la vie étudiante, avec une variété complexe de situations (cf. encadré ci-contre).

Les étudiants ont rarement une vue d'ensemble claire de cet environnement de services. La rentrée universitaire est le temps fort d'information, mais si dense qu'ils ne sont pas toujours en mesure d'apprécier ce qui ne leur est pas immédiatement utile. Les pré-rentrées, les journées portes ouvertes et la période des inscriptions offrent des occasions utiles de se familiariser avec les lieux et le fonctionnement de l'université, mais de façon encore trop hétérogène. Les universités peinent toujours à trouver les moyens d'une communication efficace. Malgré de nettes évolutions dans leur usage, les outils informatiques sont largement sous-exploités (cf. encadré, page suivante).

Culture et vie étudiante, illustration d'une variété de situations

Les politiques culturelles des universités sont liées à la présence ou non d'enseignements artistiques et culturels et de services dédiés. Les configurations sont les suivantes :

	Présence de cursus artistiques ou de formations culturelles	Absence de cursus artistiques ou de formations culturelles
Présence d'un service culturel	Les services culturels sont très développés et ont une large palette d'activités, de la programmation artistique à l'organisation d'ateliers. Le pilotage se fait par le biais de commission ou conseil du service réunissant de nombreux acteurs dont les étudiants.	Les situations sont hétérogènes : allant d'une « mission » proposant des ateliers de pratique à un service développé gérant un équipement culturel.
Absence de service culturel	Les composantes concernées prédominent pour l'action culturelle, établissent des partenariats, organisent des ateliers de pratique artistique. La vie étudiante est gérée par le service de vie étudiante, de façon déconnectée.	Le bureau de la vie étudiante assume éventuellement une fonction d'animation culturelle. Il arrive que ce soient les services universitaires des activités physiques et sportives (SUAPS) qui proposent des ateliers culturels.

Notes

³ Les effectifs à l'université (IUT et IUFM inclus) passent de 1 483 484 en 1995-1996 à 1 404 376 en 2008-2009 alors qu'ils étaient de 858 085, quinze ans auparavant, en 1980-1981 (Source : *Repères et références statistiques*, MEN-MESR, DEPP).

Enfin, les universités n'investissent que peu dans la sociabilité étudiante. Elles prêtent attention aux élus étudiants, interlocuteurs institutionnels et à ce titre inévitables, soutiennent les initiatives étudiantes dans une perspective d'animation, mais le repérage des étudiants en difficulté, isolés, quelles qu'en soient les causes, est un point faible des services qui savent répondre à des demandes, mais non les identifier. Personne n'est tenu de s'assurer au quotidien que chacun s'approprie le « métier d'étudiant »⁴ et soit convenablement informé des dispositifs d'aide. Faire vivre une communauté universitaire soudée reste un défi majeur.

La maturation inachevée des politiques de vie étudiante

Avec cette enquête passée à l'échelle des universités plutôt que des filières, on ne peut pas identifier nettement les caractéristiques essentielles permettant d'établir la qualité des établissements en matière de vie étudiante. Universités pluridisciplinaires, scientifiques ou littéraires peuvent être aussi bien négligentes qu'impliquées. De même, la taille de la ville d'accueil ne semble pas une variable suffisamment explicative. Tout au plus importe-t-il de rappeler sur ce point que Paris est l'une des dernières municipalités à s'être intéressée à ses atouts universitaires. Les contraintes foncières, l'importance de la recherche et la moindre proportion d'étudiants de premier cycle induisent vraisemblablement l'attention limitée portée à la vie étudiante.

Le déploiement réussi de services et de dispositifs tient alors à des engagements ou à des initiatives :

- au niveau de l'établissement, lorsqu'un président et son équipe intègrent pleinement à leur projet des investissements dans le champ de la vie étudiante ;
- ou dans un secteur donné, c'est également fréquent, quand une initiative individuelle permet de développer, voire de réussir à pérenniser, de nouveaux instruments.

Dans un cas comme dans l'autre, la réussite demande du temps. Elle ne vient que lorsque les habitudes changent, que la culture évolue. Et, alors que les universités, centrées sur la recherche, font de leur métier l'expérimentation et l'innovation, elles l'appliquent rarement à de nouveaux services étudiants. Pour réussir, les innovations ne sont pas suffisantes. Ce qu'il faut c'est une évolution générale qui mettrait l'innovation au service d'une stratégie globale pensée en amont et bénéficiant au plus grand nombre.

Universités et services numériques

Entre le début et la fin de l'enquête, un net essor des services numériques aux étudiants a pu être observé. Les sites Internet des universités se sont considérablement améliorés, proposant des fils d'information ou visites virtuelles des campus, et une information actualisée, presque exclusivement en français cependant. Les adresses électroniques au nom du domaine de l'université et les espaces numériques de travail se généralisent, mais sans être suffisamment indispensables pour que leur usage par les étudiants soit systématique. La réinscription par Internet allège progressivement les procédures administratives. Chacun est bien conscient du potentiel de ces outils, mais l'heure reste aux tâtonnements et expérimentations isolées, non standardisées. Des normes de service sont à établir pour rattraper un retard international manifeste.

Même les plus populaires et argumentés des instruments apparaissent loin d'une réelle généralisation. L'exemple du Projet professionnel de l'étudiant (PPE, cf. encadré page suivante) est à cet égard très évocateur. Les ressources humaines et les moyens financiers voire immobiliers manquent le plus souvent pour aller au bout d'un bon projet. Dans un contexte d'insuffisance budgétaire persistante, les établissements investissent modestement sur des sujets dont l'importance reste secondaire. Le travail d'observation et d'échange de bonnes pratiques, qui existe entre acteurs spécialisés de la culture, de la santé ou de l'orientation notamment, mériterait une attention plus soutenue.

L'impact de la plupart des dispositifs étudiés reste objectivement sujet à caution, l'évaluation demeurant insuffisamment développée. Lorsqu'elle est quantitative, elle ne permet pas la mesure des effets précis des dispositifs. Par exemple, il est utile de connaître la fréquentation d'un site web ou le nombre d'entretiens conduits par un service d'orientation mais cela ne renseigne guère sur ce qu'en ont retiré les usagers.

De façon générale, les énoncés stratégiques en matière de vie étudiante sont minces. L'attention paraît toute entière portée aux dispositifs plutôt qu'aux objectifs politiques. L'édification de lieux résume parfois les ambitions au détriment des questions d'épanouissement, de réussite et de conditions de vie des étudiants. La convivialité vaut une maison des étudiants, l'action culturelle un théâtre ou un amphithéâtre adapté. Mais rarement apparaissent exprimés des stratégies et des choix, qui, dans le cadre des contraintes conjoncturelles, exposeraient des priorités pleinement assumées.

Notes

⁴ Coulon A., *Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF, 1997.

Méthodologie de l'enquête

« Politiques de vie étudiante des universités »

Le questionnaire de l'enquête interrogeant les services centraux des universités et adressé aux présidents d'université à partir de la mi-2005 se décompose en deux parties :

- la première s'intéresse aux priorités des établissements concernant la vie étudiante et aux partenariats les soutenant ;
- la seconde comporte une série de questionnaires thématiques, indépendants, destinés à décrire en détail chaque volet de la vie étudiante, avec des aspects quantitatifs et qualitatifs.

Ce questionnaire, pilier de l'étude, essentiellement composé de questions ouvertes, a dans certains cas été complété ou substitué par des entretiens téléphoniques ou en face à face. Au total et jusqu'au début de l'année 2007, un peu plus de 500 responsables issus de 70 universités ont bien voulu contribuer à ce tour d'horizon inédit, de façon exhaustive (pour 54 d'entre elles) ou partielle.

La méthode globale de l'étude a été validée par un comité de pilotage composé de membres de l'OVE (dont les organisations représentatives étudiantes), de la Conférence des présidents d'université (CPU), du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), du Comité national d'évaluation (CNE), de la Conférence nationale des étudiants vice-présidents d'université (CEVPU), de l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE), et du Bureau de la vie étudiante du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La plupart des réseaux thématiques nationaux (à l'exemple de l'Association Art + Université + Culture ou de l'Association des directeurs des services de santé universitaire) ont été consultés.

Le projet professionnel de l'étudiant (PPE)

Ce dispositif est une illustration intéressante de la difficulté à diffuser une innovation de service aux étudiants dans les universités, même lorsque son objet – favoriser la réussite – est d'une importance capitale.

Dès 1984, quelques enseignants de l'université Claude Bernard à Lyon identifient la motivation des étudiants comme facteur clé de succès pour leurs études. Or, plutôt que d'essayer d'améliorer encore l'information sur les débouchés de chaque cursus, ils conçoivent une méthodologie partant des souhaits des étudiants, dès leur première année universitaire, pour qu'ils élaborent un « projet professionnel » et s'approprient les moyens de le réaliser. Cela suppose de leur apprendre à se renseigner de la manière la plus efficace possible, à préciser par paliers leurs objectifs, etc. Une unité d'enseignement à part entière est ainsi définie. Un réseau national s'organise, afin de former les « pilotes » volontaires pour mettre en œuvre le dispositif dans leur établissement (www.projetpro.com). En 25 ans, la méthode a été adoptée dans 46 universités, signe qu'elle est appréciée, mais elle est loin d'être généralisée à tous les établissements, et à tous les étudiants de ceux qui l'utilisent.

COMMANDER L'OUVRAGE



POLITIQUES DE VIE ETUDIANTE DES UNIVERSITES

Ouvrage réalisé à l'initiative de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) par Florence Kunian et Guillaume Houzel, en partenariat avec la Conférence des présidents d'université (CPU).

Collection Panorama des Savoirs, La documentation Française, Paris, juillet 2009, 272 pages, 23€

Pour vous procurer cet ouvrage, rendez-vous sur le site : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>



Observatoire national de la vie étudiante

6 rue Jean Calvin - CS 20509 - 75237 PARIS Cedex 05

Tél. 01 55 43 57 92 - Fax. 01 55 43 57 19

Courriel ove@cnous.fr - Site <http://www.ove-national.education.fr>

OVE INFOS

Direction de la publication : Elise Verley, Ronan Vourc'h

Maquette : le laboratoire des émotions

© OVE 2009 - ISSN : 1638-8542